

PROTOCOLE DE FIN DE CONFLIT
ETABLISSEMENT DE MITRY-MORY site de Chelles PDC

L'objet de ce protocole est de mettre fin au conflit collectif qui a débuté le lundi 21 janvier 2019 au sein du site de la PDC de Chelles.

Les présentes dispositions font suite aux audiences tenues au niveau local avec le directeur d'Etablissement M. Karim MARIKO et l'équipe managériale les 17, 23 et 24 janvier 2019.

A l'issue de ces audiences de négociations, il a été convenu ce qui suit :

1. Création d'un « ilot » de 6 à 8 facteurs sur la commune de VAIRES SUR MARNE.
La prise de service se fera à 8h30 et la fin de service à 15h30 du lundi au samedi. Les facteurs de l'ilot observeront sur place une coupure méridienne de 45 mn.
Le personnel (facteur, facteur polyvalent et Rouleur) ayant manifesté leur refus de rejoindre l'ilot de VAIRES SUR MARNE, pour raison d'ordre personnel ou familiale, à la date de la signature de ce protocole, n'y seront pas affectés. Ce point devra être signalé à l'Assistante Sociale lors de l'entretien d'écoute individuel.
2. Le régime de travail actuel (38h11) sans méridienne (excepté pour l'ilot de VAIRES SUR MARNE) fera partie des scénarios qui seront soumis au vote des agents.
3. Les PTA seront maintenues et leurs activités pourraient être complétées par de la préparation de tournées et d'autres travaux intérieurs.
4. Les travaux de préparation des tournées du site de Chelles seront calculés au réel.
5. Trois positions de travail seront comblées par l'embauche d'un CDI, d'une mobilité suite à un appel à candidature et l'arrivée d'un FSE.
6. Les retenues de salaires de l'ensemble des jours de grève seront étalées sur 4 mois.

Les mesures contenues dans le présent protocole sont valables et conditionnées :

- à une reprise du travail immédiate, durable et effective
- à la levée des préavis locaux déposés le 21 janvier 2019
- à la signature par les parties

Fait à Chelles en 3 exemplaires originaux pour les signataires.

Le 25 janvier 2019

Pour La Poste

Karim MARIKO
Directeur Etablissement



Pour les organisations syndicales

FO

CGT

P/O FELICITE S. F. KLEIN

PLAQUIN YOHANN

